



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 12 juillet 2023

L'Office fédéral des assurances sociales critiqué

Dans son rapport récemment publié, le Contrôle fédéral des finances (CDF) critique la manière dont l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) alloue ses fonds aux organisations de personnes handicapées. C'est ce que rapportaient les journaux alémaniques *Bund* et *Tagesanzeiger*. Les critiques portent sur le fait que L'OFAS laisse aux organisations de personnes handicapées le soin de déterminer "ce dont leur clientèle a besoin". Dans les faits, les organisations, dont insieme Suisse, s'adaptent en permanence et de manière innovante aux besoins des personnes en situation de handicap, évaluant et développant leurs services dans cette perspective. Elles travaillent en étroite collaboration avec les personnes en situation de handicap, car ce sont elles qui connaissent le mieux leurs besoins. Les organisations fournissent des services professionnels centrés sur les besoins des personnes, contribuant ainsi à la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Celle-ci (art. 4, al. 3) oblige les États parties, dont la Suisse, à consulter étroitement et à impliquer activement les personnes en situation de handicap, par l'intermédiaire de l'organisation qui les représente et sur les questions qui les concernent. Grâce à son travail quotidien avec des personnes en situation de handicap mental provenant de toute la Suisse, insieme est au plus proche des besoins de celles-ci et effectue le maximum pour y répondre.

insieme Suisse rend compte chaque année à l'OFAS de ses prestations, projets et campagnes de sensibilisation. Au cours de la période contractuelle 2015-2019, les prestations fournies par les organisations actives dans le domaine du handicap ont dépassé de 17% les objectifs fixés contractuellement. Les coûts supplémentaires occasionnés ont été couverts par leurs propres fonds. Les besoins sont donc nettement supérieurs à l'offre. Dans ces circonstances, il est particulièrement regrettable que les fonds non utilisés de l'OFAS ne puissent être alloués aux besoins supplémentaires, comme le définissent les réglementations.

Pour des informations supplémentaires:

Susanne Schanda, insieme Suisse, Communication (allemand), 031 330 52 31

Lise Tran, insieme Suisse, communication (français), ltran@insieme.ch



insieme – pour les personnes en situation de handicap mental. Et avec elles.

insieme Suisse s'engage pour les intérêts des personnes avec un handicap mental et ceux de leurs parents. **insieme** s'investit en faveur d'un cadre propice permettant aux personnes porteuses d'un handicap mental de mener une vie autonome en tant que membres à part entière de la société.

insieme Suisse fédère près de 50 associations régionales en Suisse alémanique, romande et au Tessin.